

## L'association « forêt services »

Jean-Louis VIAL\*

**N**ovembre 1983, « forêt services » voit le jour avec pour objectifs de permettre à des jeunes sans emploi de créer leur propre activité, de se former, et d'acquérir une expérience professionnelle, en répondant à un souci propre à notre région concernant la prévention des incendies de forêt, en proposant aux propriétaires forestiers des prestations qui permettent de rendre effectif l'arrêté préfectoral obligeant au débroussaillage dans un périmètre de 50 mètres autour des habitations.

Présenté au cours de la visite faite par Mme Edwige Avicé, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, courant août 1983, le projet avait reçu entre temps le plus large soutien des pouvoirs publics : le Conseil général, le Conseil régional, le ministère du Travail, le ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Office national des forêts, la Direction départementale de l'agriculture...

### Le lancement

Dix jeunes chômeurs sont recrutés dans le cadre de conventions « jeunes volontaires ». Ils reçoivent une formation à la fois pratique et théorique indispensable au démarrage des activités dans les meilleures conditions.

*La formation pratique* est dispensée au cours d'un stage réalisé à l'unité de sapeurs forestiers de Lambesc, pour se familiariser avec le matériel et son entretien. Un autre stage, effectué auprès d'agents de l'ONF, la complète pour ce qui concerne la connaissance de la forêt ainsi que l'acquisition d'une première expérience du travail forestier.

*La formation théorique* est acquise dans le cadre d'un stage au centre ONF d'Aix-en-Provence où sont abordées les questions relatives à l'organisation administrative de chantiers, à la sylviculture, aux ennemis de la forêt...

A l'issue de ces stages, et grâce à l'aide financière des pouvoirs publics, l'association achète le matériel

d'exploitation (tronçonneuses, débroussailleuses, broyeurs, camions...) et loue un hangar aux Pennes-Mirabeau. Les jeunes parcourent l'ensemble du département à la recherche de marchés. En mars 1984, tout est prêt pour le démarrage des activités ; les premières commandes étant passées, les premiers chantiers sont ouverts. Au cours des 6 premiers mois, les jeunes sont confrontés à différents problèmes, organisation du rythme de travail, maintenance du matériel... Tous ces points sont résolus au fur et à mesure par les jeunes eux-mêmes, avec l'aide des bénévoles de l'association. L'originalité de « forêt services » a toujours été de responsabiliser les jeunes dans leur travail.

Durant cette période, trois d'entre eux décident de quitter l'association pour convenance personnelle. A la rentrée 1984-1985, les stages « jeunes volontaires » arrivant à expiration, « forêt services » embauche l'ensemble des jeunes comme salariés à part entière, grâce à l'obtention de contrats « emplois d'initiative locale » accordés par le ministère du Travail. De nouveaux stagiaires sont également accueillis au sein des équipes de travail. Parallèlement à l'activité forestière, une action de formation est développée. Certains des jeunes salariés se spécialisent et suivent des stages de formation dont ils font ensuite profiter leurs collègues ainsi que les stagiaires nouvellement recrutés.

Dans la même période, un effort de diversification des activités est entrepris (vente de bois, entretien de jardins, lutte contre la chenille processionnaire) ainsi qu'une recherche d'augmentation de la productivité, à travers notamment la réalisation d'un investissement lourd : achat d'un tracteur avec broyeur.

### Les difficultés et la reprise

Malgré ces efforts, au mois de septembre 1985, l'association connaît des difficultés de gestion liées à la lourdeur du statut de salarié. Après de nombreuses réunions

de réflexion et de concertation avec le président et les membres du conseil d'administration, les jeunes décident de créer une fédération d'artisans. Selon les termes du projet, « forêt services » continue d'exister sans modification des statuts. Elle reste propriétaire de l'ensemble du matériel acquis. En parallèle, de petites unités artisanales indépendantes se constituent. Elles versent à l'association une cotisation correspondant à l'utilisation des locaux et du matériel.

Les artisans adhérents de « forêt services » bénéficient ainsi du label « forêt services » et des moyens qu'elle possède : véhicules, atelier, matériel, locaux... Fin septembre, le projet est adopté au cours d'une réunion du conseil d'administration. C'est alors le début d'une phase de transition au cours de laquelle plusieurs problèmes sont réglés : solde des marchés en cours, sélection des candidats artisans, remise en état de l'outil de production, etc. Trois artisans s'installent et l'activité forestière reprend dans ces nouvelles conditions. L'un d'entre eux est appelé au titre du service national après plusieurs mois d'activité. Quant aux autres, ils décident de quitter « forêt services » pour créer leur propre structure. Après ces départs, un nouvel artisan ayant une expérience et compétence professionnelle de l'activité forestière s'installe et se spécialise dans les travaux forestiers. Un second le rejoint bientôt et met en place un réseau de vente de bois dans des stations-service.

Au début de l'année 1987, après plusieurs mois de fonctionnement, le conseil d'administration décide d'embaucher le premier des deux artisans et de lui confier la responsabilité de directeur-formateur dans le cadre d'un emploi à mi-temps. Il a la double mission de développer l'activité productive et d'accueillir des jeunes stagiaires en formation : travaux d'utilité collective (TUC), travaux d'intérêt général (TIG), stage d'insertion volontaire professionnelle (SIVP)...

Après trois ans d'existence, « forêt services » est restée une structure où plusieurs dizaines de jeunes ont pu être accueillis et formés. Ils y ont tout à la fois appris un métier et acquis une expérience professionnelle particulièrement originale. En même temps, l'association répondait à une des préoccupations majeures de notre région : la prévention des incendies de forêt à travers l'entretien et l'aménagement des espaces forestiers.

J.-L. V.

\*9, rue Guy Mocquet, 13001 Marseille.